



Réf : Invitation à soumissionner des propositions par des ONG marocaines, lancée le 06 Février 2023

En réponse aux questions reçues de la part des OSC à la date du 15 Février 2023, les informations supplémentaires à prendre en considération pour la préparation des propositions de projet sont les suivantes :

1. Pour cet appel à projet, l'enveloppe budgétaire peut varier entre un minimum de 10 000 USD (soit l'équivalent de 100 000 MAD) et un maximum de 50 000 USD (soit l'équivalent de 500 000 MAD).
2. Le budget doit être proposé en MAD.
3. Il n'y a pas un canevas modèle pour le budget mais il est recommandé de proposer un budget détaillé des activités.
4. La soumission d'une proposition pour co-financement est possible dans la mesure où cette proposition cadre dans les objectifs tels qu'ils sont déclinés au niveau de l'appel à projet.
5. Le projet à proposer par l'OSC doit être implémenté au cours de l'année 2023, autrement dit il doit s'achever au plus tard le 31 décembre 2023.
6. Le projet à proposer par l'OSC peut avoir une portée aussi bien nationale que régionale.
7. Les propositions doivent être soumises en langue Française.
8. Aucune pièce justificative ne doit être jointe au formulaire « Annexe I : ONG Profil et Proposition de Projet ». Cependant, tout partenaire potentiel doit être préalablement inscrit sur la plateforme UNPP et ayant téléchargé sur cette même plateforme les pièces requises.
9. La Section G. relative à « Évaluation des capacités en matière de prévention de l'exploitation et des abus sexuels » du formulaire « Annexe I : ONG Profil et Proposition de Projet », doit être remplie pour que la candidature soit prise en considération.
10. Les associations membres d'une Coalition/Réseau/Consortium peuvent postuler aussi bien en tant que Coalition/Réseau/Consortium que en tant qu'association individuelle, à condition de fournir deux propositions distinctes.
11. Une ou plusieurs associations peuvent soumettre une proposition commune, à condition de désigner une association cheffe de file qui se chargera de la coordination et de l'administration du projet.
12. Une proposition de projet doit se focaliser sur un seul lot parmi les trois, et peut intégrer une ou plusieurs thématiques prioritaires du lot.
13. Les OSC peuvent postuler pour plusieurs lots, à condition de développer des propositions de projet séparées pour chaque lot.